

RÉSOLUTION UIT-R 5-2

PROGRAMME DE TRAVAIL DES COMMISSIONS D'ÉTUDES
DES RADIOCOMMUNICATIONS POUR 1998-1999

(1993-1995-1997)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que conformément à l'Article 8 de la Convention de l'UIT (Genève, 1992), l'Assemblée des radiocommunications, en tenant compte de la nécessité de réduire les charges pesant sur l'Union, approuve le programme de travail découlant de l'examen des Questions existantes et des nouvelles Questions, évalue le degré de priorité et d'urgence de ces Questions ainsi que l'incidence financière de leur mise à l'étude et fixe le délai pour les mener à bien, attribue les travaux aux Commissions d'études des radiocommunications et rend compte à la Conférence mondiale des radiocommunications associée de l'état d'avancement des questions susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de futures conférences des radiocommunications;
- b) le Plan stratégique pour l'Union exposé dans la Résolution 1 de la Conférence de plénipotentiaires (Kyoto, 1994);
- c) les parties des § 1, 2 et 3 de la Résolution UIT-R 1 concernant les Questions qui doivent être étudiées par les Commissions d'études des radiocommunications,

décide

1 que les catégories suivantes doivent être utilisées pour classer les Questions quant à leur priorité et leur urgence:

- C: Questions concernant les conférences, dans le cadre de la préparation proprement dite des conférences mondiales ou régionales des radiocommunications et les décisions de celles-ci (voir la Note 1):
- C1: études très urgentes et prioritaires requises pour la Conférence mondiale des radiocommunications qui se déroulera dans les deux ans à venir;
- C2: études urgentes que l'on pense nécessaires pour d'autres conférences des radiocommunications;
- S: Questions qui sont élaborées pour tenir compte:
- des sujets que la Conférence de Plénipotentiaires, toute autre conférence, le Conseil et le Comité du Règlement des radiocommunications soumettent pour étude à l'Assemblée des radiocommunications (voir la Note 1);
 - des progrès dans les techniques des radiocommunications ou des améliorations apportées à la gestion du spectre;
 - de l'évolution observée dans l'utilisation et l'exploitation des radiocommunications:
- S1: études urgentes qui doivent être terminées dans un délai de deux ans;
- S2: études importantes nécessaires pour le développement des radiocommunications;
- S3: études requises qui devraient faciliter le développement des radiocommunications;

2 que le programme de travail pour la prochaine période d'études sera constitué par les Questions énumérées à l'Annexe 1 relevant des catégories C et S. Ces Questions seront attribuées à la Commission d'études compétente. Les textes des Questions dont la liste figure à l'Annexe 1 sont reproduits dans le Document 1 de la série des documents correspondant à la prochaine période d'études pour les différentes Commissions d'études,

décide en outre

- 3** que les Questions concernant les conférences, qui seront étudiées par les Commissions d'études, devront:
- porter sur des sujets appelant l'établissement d'une Recommandation ou d'un rapport à une conférence;
 - traiter d'un seul sujet spécifique;
 - spécifier la date limite de présentation des résultats;

4 que chaque Question devra:

- indiquer de façon concise le motif de l'étude;
- circonscrire le domaine de l'étude de façon aussi précise que possible;
- indiquer la forme sous laquelle la réponse doit être présentée (Recommandation ou autre texte, etc.) et, chaque fois que cela est possible, la nature de la teneur de la réponse attendue;
- indiquer la date à laquelle une réponse complète ou partielle est attendue ou le délai d'exécution de l'étude ainsi que les différentes phases de l'étude;
- être modifiée pour tenir compte des réponses partielles;
- identifier les Commissions d'études travaillant dans des domaines apparentés auxquelles le texte de la Question devrait être envoyé pour information;

5 que les Commissions d'études examineront toutes les Questions qui leur sont assignées et adresseront à chaque Assemblée des propositions visant à:

- rendre les Questions conformes aux *décide en outre* 3 et 4;
- classer les Questions par catégorie conformément au *décide* 1;
- les supprimer lorsque les études ont été menées à bien, lorsqu'aucune contribution n'est attendue pendant la prochaine période d'études ou bien lorsque, conformément au § 1.7 de la Résolution UIT-R 1, aucune contribution n'a été présentée; ces Questions seront classées dans la catégorie D;

6 que chaque Commission d'études des radiocommunications rendra compte à chaque Assemblée des radiocommunications des progrès qui ont été faits concernant chaque Question relevant de la catégorie C1, C2 ou S1 qui lui a été attribuée;

7 que, dans le cadre de son programme de travail, une Commission d'études peut également entreprendre des études relevant de son mandat, pour la révision d'une Recommandation existante ou pour un sujet nécessitant l'élaboration d'une nouvelle Question. Lorsqu'on prévoit que ces études se poursuivront au-delà de la date de la prochaine Assemblée des radiocommunications, il conviendrait d'élaborer une Question appropriée en vue de son approbation par l'Assemblée.

NOTE 1 – Le cas échéant, suite à une conférence mondiale ou régionale des radiocommunications, le Directeur du Bureau des radiocommunications, en consultation avec les Présidents des Commissions d'études concernées, peut classer dans les catégories appropriées les Questions dont l'étude est liée aux décisions de la conférence considérée ou à l'ordre du jour de futures conférences mondiales ou régionales des radiocommunications.

ANNEXE 1

**Questions assignées à la Commission d'études 1 par
l'Assemblée des radiocommunications**

Gestion du spectre

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
22-2/1	Mesures des fréquences dans les stations de contrôle des émissions	S2
26-3/1	Mesures des largeurs de bande par les stations de contrôle des émissions	S2
28-3/1	Radiogoniométrie dans les stations de contrôle	S2
29-4/1	Contrôle automatique du spectre des fréquences radioélectriques	S2
32-4/1	Contribution du contrôle des émissions au développement des radiocommunications	S2
34-3/1	Identification manuelle ou automatique des stations radioélectriques	S2
44-1/1	Modèles de système pour l'évaluation de la compatibilité dans l'utilisation du spectre	S3
45-4/1	Techniques et critères techniques de partage des fréquences	S2
47/1	Définition de l'efficacité de l'emploi du spectre et de l'utilisation du spectre	S2
54-1/1	Tolérances de fréquence des émetteurs	C2
60-1/1	Spectres et largeurs de bande des émissions	S2
65/1	Méthodes améliorées d'échange de programmes et de données informatiques pour la gestion du spectre radioélectrique	S1
66/1	Méthodes et algorithmes pour la planification des fréquences	S3
67/1	Méthode de mesure de l'excursion maximale de fréquence des émissions de radiodiffusion MF à utiliser par les stations de contrôle	S2
71-1/1	Utilisation des techniques d'étalement du spectre	S2
80-1/1	Définitions relatives aux brouillages, aux unités et aux méthodes de mesure	S2
201/1	Gestion du spectre pour les systèmes de communication de faible portée	S2
202/1	Caractérisation par leurs effets et mesure des diverses sources de brouillage causé aux services de radiocommunication numériques	S2
203/1	Nouvelles techniques et nouveaux systèmes à grande efficacité spectrale	S2
204-1/1	Systèmes adaptatifs dans les bandes des ondes hectométriques et décamétriques	S2
205-1/1	Stratégies à long terme pour l'utilisation du spectre	S2
206/1	Stratégies de financement de la gestion nationale du spectre	S1
207/1	Evaluation des avantages découlant de l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques pour la planification du spectre et l'élaboration de stratégies	S1
208/1	Autres méthodes de gestion nationale du spectre	S1
209/1	Paramètres techniques des équipements de radiocommunication requis pour la gestion et l'utilisation efficace du spectre des fréquences radioélectriques	S1
210/1	Transmission hertzienne d'énergie	S3
211/1	Rayonnements non désirés	C2
212/1	Elaboration d'une ou de plusieurs méthodes permettant de déterminer la zone de coordination des stations terriennes	C1
213/1	Paramètres techniques et de fonctionnement et besoins en fréquences des dispositifs à faible portée	S2
214/1	Contrôle des signaux de radiodiffusion numérique	S2
215/1	Contrôle de la couverture radioélectrique des réseaux mobiles terrestres pour vérifier la conformité avec un accord de licence	S2

ANNEXE 2

**Questions assignées à la Commission d'études 3 par
l'Assemblée des radiocommunications**

Propagation des ondes radioélectriques

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
201-1/3	Données radiométéorologiques nécessaires pour la planification des systèmes de communication de Terre et spatiale et les applications à la recherche spatiale	S2
202/3	Méthodes de prévision de la propagation à la surface de la Terre	S2
203-1/3	Données de propagation et méthodes de prévision pour les services de radiodiffusion de Terre et mobile de Terre au-dessus de 30 MHz	S2
204-2/3	Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires aux systèmes de Terre en visibilité directe	S2
205-1/3	Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires aux systèmes transhorizon	S2
206-2/3	Données de propagation et méthodes de prévision pour les services fixe par satellite et de radiodiffusion par satellite	S2
207-2/3	Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour les services mobiles et de radiorepérage par satellite au-dessus de 0,1 GHz environ	S2
208-1/3	Facteurs de propagation relatifs aux questions de partage des bandes de fréquences affectant les services fixes par satellite et les services de Terre	S2
209/3	Paramètres de variabilité et de risque dans l'analyse de la qualité de fonctionnement des systèmes	S2
210/3	Procédure de prévision de la propagation pour les services mobile terrestre et de radiodiffusion de Terre dans la gamme de fréquences de 30 MHz à 3 GHz	S1
211/3	Données et modèles de propagation à utiliser pour la conception des systèmes radioélectriques de communication personnelle de courte portée et des réseaux radioélectriques locaux d'entreprise (RRLE) dans la gamme de fréquences 300 MHz-100 GHz	S1
212-1/3	Propriétés de l'ionosphère	S3
213/3	Prévisions à court terme des caractéristiques d'exploitation pour les radiocommunications ionosphériques y compris transionosphériques	S3
214/3	Bruit radioélectrique	S2
215-1/3	Champ de l'onde ionosphérique et qualité de fonctionnement des circuits aux fréquences inférieures à 1,7 MHz environ	S2
217-1/3	Fiabilité d'un système de radiocommunication, variations des caractéristiques de la propagation ionosphérique et des évanouissements aux fréquences comprises entre 1,6 et 30 MHz environ	S2
218-2/3	Effets de l'ionosphère sur les systèmes spatiaux	S2
220/3	Effets ionosphériques et problèmes d'exploitation liés à la modification artificielle de l'ionosphère et du canal radioélectrique	S3
221/3	Propagation des ondes métriques et décimétriques par l'intermédiaire de l'ionisation sporadique de la région E et d'autres phénomènes d'ionisation	S3
222/3	Mesures et banques de données	S2
223/3	Prévision des conditions de propagation de l'onde ionosphérique, de l'intensité des signaux et de la qualité de fonctionnement des circuits aux fréquences comprises entre 1,6 et 30 MHz environ	S2
224-1/3	Prévision de la qualité de fonctionnement et de la fiabilité des systèmes utilisant des techniques numériques de modulation en ondes décimétriques	S2
225-1/3	Prévision des facteurs de propagation qui influent sur les systèmes utilisant des techniques de modulation numériques dans les bandes d'ondes kilométriques et hectométriques	S1
226/3	Caractéristiques ionosphériques et troposphériques le long des trajets de satellite à satellite	S2

ANNEXE 3

**Questions assignées à la Commission d'études 4 par
l'Assemblée des radiocommunications**

Service fixe par satellite

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
7-3/4	Variations de la transmission dans la bande de base, temps de propagation et échos dans les systèmes du service fixe par satellite	S2
32-3/4	Méthodes pour l'évaluation des risques de brouillage des stations terriennes du service fixe par satellite dans les bandes de fréquences utilisées en partage avec les faisceaux hertziens	S2
42-1/4	Caractéristiques des antennes de station terrienne du service fixe par satellite	S1
44-1/4	Utilisation de stations terriennes d'émission transportables dans le service fixe par satellite, y compris l'utilisation pour les liaisons de connexion avec les satellites de radiodiffusion	S2
46-2/4	Caractéristiques d'accès multiple préférées dans le service fixe par satellite	S2
55-2/4	Utilisation des liaisons de connexion du service fixe par satellite pour les communications à destination et en provenance de satellites géostationnaires de différents services mobiles par satellite	S1
56-1/4	Partage des fréquences entre le service intersatellites, lorsque celui-ci est utilisé pour assurer des liaisons du service fixe par satellite, et les services de radiocommunication de Terre	S2
57-1/4	Caractéristiques techniques préférées pour les stations terriennes du service fixe par satellite et choix de l'emplacement de ces stations pour faciliter le partage avec les services de Terre	S2
60-1/4	Critères de partage en vue de protéger les systèmes du service fixe par satellite contre les brouillages causés par les émetteurs de faisceaux hertziens en visibilité directe fonctionnant dans les bandes de fréquences utilisées en partage	S2
61/4	Critères de partage des fréquences entre le service fixe et le service fixe par satellite dans les bandes de fréquences attribuées bidirectionnellement	S3
62/4	Partage de fréquences entre le service fixe par satellite et le service intersatellites, d'une part, et le service fixe, d'autre part, conformément aux dispositions de l'Article 14 du Règlement des radiocommunications	S2
63-1/4	Partage de fréquences entre le service fixe par satellite et les services radioélectriques de Terre autres que le service fixe conformément aux dispositions de l'Article 14 du Règlement des radiocommunications	S3
67-1/4	Partage des fréquences entre, d'une part, le service fixe par satellite et, d'autre part, le service d'exploration de la Terre par satellite (capteurs passifs) et le service de recherche spatiale (capteurs passifs) aux environs de 19 GHz	C1
68-1/4	Partage de fréquences entre le service fixe par satellite et le service intersatellites, d'une part, et les autres services radioélectriques spatiaux, d'autre part, conformément aux dispositions de l'Article 14 du Règlement des radiocommunications	S2
70-1/4	Protection de l'orbite des satellites géostationnaires contre des brouillages inacceptables provenant de stations terriennes d'émission appartenant au service fixe par satellite et fonctionnant à des fréquences supérieures à 15 GHz	S2
73-1/4	Disponibilité des conduits ou circuits numériques dans le service fixe par satellite et interruptions de trafic	S2
75-3/4	Objectifs de qualité des liaisons de transmission numériques internationales dans le service fixe par satellite	S1
76-1/4	Traitement des signaux vocaux et de données pour liaisons de transmission numériques internationales dans le service fixe par satellite	S2
77-1/4	Traitement des signaux vidéo pour liaisons de transmission numériques internationales dans le service fixe par satellite	S2
78-1/4	Utilisation des systèmes de télécommunication par satellite dans le RNIS à large bande (RNIS-LB)	S2
81-1/4	Partage des fréquences entre réseaux du service fixe par satellite, réseaux du service mobile par satellite et réseaux de satellites équipés pour fonctionner dans plusieurs services de la bande 20-50 GHz	S2

Service fixe par satellite (suite)

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
201-1/4	Systèmes numériques de transmission par satellite du service fixe par satellite dans les réseaux de transport synchrones fondés sur la hiérarchie numérique synchrone (HNS)	S1
202-1/4	Critères de brouillage à appliquer dans le service fixe par satellite pour optimiser l'utilisation de la capacité disponible de l'orbite des satellites géostationnaires, dans des conditions non homogènes	S1
203-1/4	Incidence de l'emploi de petites antennes sur l'efficacité d'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires	S1
204/4	Brouillages d'origine indéterminée affectant les liaisons Terre-satellite	S2
205-1/4	Partage des fréquences entre les liaisons de connexion aux satellites non géostationnaires du service mobile par satellite utilisant les fréquences attribuées au service fixe par satellite	S1
206-2/4	Partage des fréquences entre les liaisons de connexion aux satellites non géostationnaires du service mobile par satellite et d'autres services spatiaux utilisant les fréquences attribuées au service fixe par satellite et les réseaux du service fixe par satellite utilisant des satellites géostationnaires	S1
208/4	Utilisation de méthodes statistiques et stochastiques d'évaluation du brouillage entre réseaux à satellites du service fixe par satellite	S2
209/4	Utilisation des bandes de fréquences attribuées au service fixe par satellite, à la fois pour les liaisons montantes et les liaisons descendantes des systèmes à satellites géostationnaires	S2
214/4	Incidences d'ordre technique de l'utilisation de faisceaux de satellite orientables et reconfigurables	S1
216/4	Interruptions du trafic dues à la configuration en diversité d'emplacement et/ou aux dispositifs de protection sur les conduits ou circuits numériques du service fixe par satellite	S2
218-1/4	Compatibilité entre les satellites du service fixe par satellite avec traitement du signal à bord et les réseaux de Terre	S2
219/4	Protection des liaisons de connexion des satellites non géostationnaires du service fixe par satellite, utilisées par le service mobile par satellite contre les brouillages causés par des faisceaux hertziens utilisant les mêmes bandes de fréquences	S2
220/4	Critères de brouillage pour les systèmes du service fixe par satellite utilisant l'accès multiple par étalement du spectre	S2
221/4	Sélection des radiosources stellaires visibles dans l'hémisphère Sud, à utiliser pour déterminer les valeurs G/T des antennes du service fixe par satellite	S2
222/4	Masques de rapport de protection pour porteuses TV-MF	S1
223/4	Critères de brouillage applicables aux brouillages de courte durée dans les réseaux du service fixe par satellite	S1
224/4	Coordination technique et méthodes d'optimisation à utiliser pour les systèmes du service fixe par satellite conformément à l'Appendice 30B du Règlement des radiocommunications	S1
226-1/4	Utilisation de stations terriennes d'émission portables et transportables destinées à la transmission numérique de la TVHD numérique pour le reportage d'actualités et la production en extérieur par satellite	S1
227/4	Utilisation de techniques numériques pour le reportage d'actualités par satellite (en radiodiffusion sonore)	S2
230/4	Etudes sur l'utilisation efficace des ressources orbite/spectre pour le SFS résultant de la Résolution 18 (Kyoto-94)	C1
231/4	Partage entre réseaux du SFS à satellites non géostationnaires et d'autres réseaux du SFS	S1
232/4	Utilisation du traitement avec régénération pour les attributions de fréquences au SFS	S2
233/4	Systèmes numériques de télécommunication par satellite et leurs architectures associées conçus pour l'utilisateur	S2
234/4	Spécifications de gigue et de dérapage de phase pour les modems des stations terriennes	S1
235/4	Mesures opérationnelles visant à respecter la limitation de la puissance surfacique au titre de l'Article 28 du Règlement des radiocommunications	S1
236/4	Critères de brouillage applicables au service fixe par satellite et méthodes de calcul associées	S1

Service fixe par satellite (*fin*)

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
237-1/4	Critères de partage entre systèmes du service fixe par satellite mettant en œuvre un grand nombre de satellites non géostationnaires et faisceaux hertziens dans les bandes 18,8-19,3 GHz et 28,6-29,1 GHz	S1
238/4	Critères de partage applicables aux liaisons intersatellites entre satellites non géostationnaires associées aux liaisons de connexion du service mobile par satellite utilisant les mêmes bandes de fréquences que les faisceaux hertziens	S2
239/4	Critères de partage applicables aux systèmes utilisant les liaisons intersatellites	C1
240/4	Conséquences techniques de l'éventuelle définition de l'orbite quasi géostationnaire sur le service fixe par satellite utilisant en partage des bandes de fréquences avec le service fixe	C1
241/4	Conséquences techniques de l'éventuelle définition d'une orbite quasi géostationnaire sur le service fixe par satellite utilisant des orbites géostationnaires et non géostationnaires	C1
242/4	Partage des fréquences entre les liaisons de connexion espace-Terre du service mobile par satellite et le service de radionavigation aéronautique dans la bande 15,4-15,7 GHz et protection du service de radioastronomie dans la bande 15,35-15,4 GHz	C1
243-1/4	Partage des fréquences entre les liaisons de connexion Terre-espace du service mobile par satellite et le service de radionavigation aéronautique dans la bande 15,45-15,65 GHz	C1
244/4	Partage entre les liaisons de connexion du service mobile par satellite (non géostationnaire) dans la bande 5 091-5 250 MHz et le service de radionavigation aéronautique dans la bande 5 000-5 250 GHz	C2
245/4	Limites des émissions hors bande et des rayonnements non essentiels	C1
246/4	Partage entre le service intersatellites, le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) et d'autres services dans les bandes de fréquences supérieures à 50 GHz	C1
247/4	Objectifs de conception pour les caractéristiques de rayonnement applicables aux stations terriennes de liaison de connexion non OSG du service mobile par satellite fonctionnant dans la bande des 5/7 GHz	S1
248/4	Partage de fréquences entre systèmes du service fixe par satellite et réseaux numériques sans fil aux environs de 5 GHz	S1
249/4	Interopérabilité d'équipements pour transmission numérique de reportages d'actualités par satellite (RAS) télévisées	S1
250/4	Possibilités de partage de fréquences entre le service fixe par satellite et le service fixe dans la gamme 30-52 GHz	S1
251/4	Critères de partage applicables aux systèmes du service fixe par satellite utilisant les mêmes bandes de fréquences que des systèmes stratosphériques du service fixe pour zones fortement peuplées	S1
252/4*	Critères pour la protection du Plan de l'Appendice 30B contre les brouillages causés par les systèmes à satellites non géostationnaires	S1
253/4	Détermination de la zone de coordination pour les stations terriennes fonctionnant avec des satellites non géostationnaires du service fixe par satellite dans les bandes de fréquences utilisées en partage avec le service fixe	S1

* A l'Assemblée des radiocommunications de 1997 (AR-97), certaines administrations ont estimé que l'étude de cette Question ne devrait pas continuer car, à leur avis, elle entre en contradiction avec les dispositions du numéro S5.441 du Règlement des radiocommunications.

ANNEXE 4

**Questions assignées à la Commission d'études 7 par
l'Assemblée des radiocommunications**

Services scientifiques

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
101-2/7	Étalons de fréquence: qualité, stabilité et utilisation dans les échelles de temps	S3
102-2/7	Diffusion de Terre des fréquences étalon et des signaux horaires	S2
103-1/7	Techniques de transfert de temps	S2
104-1/7	Stabilité de la réception des émissions de fréquences étalon et de signaux horaires	S3
110-2/7	Codes horaires	S2
111-1/7	Retards dus aux antennes et aux autres circuits et étalonnage nécessaire pour le transfert de signaux horaires de haute précision	S2
112-1/7	Diffusion du temps à l'échelle mondiale avec une précision de 1 μ s ou mieux et à des fins industrielles	S3
117-1/7	Liaisons entre stations terriennes et engins spatiaux établies par l'intermédiaire de satellites relais de données géostationnaires	S2
118-1/7	Facteurs intervenant dans le partage des fréquences entre les systèmes à satellites relais de données et les systèmes relevant d'autres services	S2
127-1/7	Diagrammes de rayonnement et caractéristiques des lobes latéraux des grandes antennes utilisées pour les stations terriennes de recherche spatiale et la radioastronomie	S3
129-1/7	Rayonnements non désirés produits et reçus par les stations des services scientifiques	C2
139-2/7	Transmission de données pour les systèmes à satellite d'exploration de la Terre	S2
141-2/7	Transmission de données pour les systèmes de météorologie par satellite	S2
142-2/7	Systèmes de localisation et de collecte de données par satellite pour l'exploration de la Terre et la météorologie	C1
143-1/7	Radiocommunications pour les systèmes à satellites pour la géodésie et la géodynamique	S2
144/7	Systèmes de radiocommunication pour le service des auxiliaires de la météorologie	S2
145-1/7	Facteurs techniques dont dépend la protection des observations de radioastronomie	S2
146-1/7	Critères à appliquer pour l'évaluation des brouillages causés à la radioastronomie	S2
147/7	Radioastronomie au voisinage du point de Lagrange L ₂ du système Soleil-Terre	S2
148/7	Astronomie par radiodétection	S2
149-1/7	Utilisation des fréquences sur la face cachée de la Lune	S2
150/7	Radiocommunications nécessaires pour des systèmes de détection d'une intelligence extraterrestre	S2
152-2/7	Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires par satellite	S3
154-1/7	Transfert possible d'assignations de fréquence de la bande des 2 GHz à des bandes au-dessus de 20 GHz pour certaines missions spatiales	C2
201-1/7	Transfert bidirectionnel de signaux horaires par satellites de télécommunication	S1

Services scientifiques (*fin*)

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
202-1/7	Critères de protection et partage des fréquences entre les systèmes spatiaux d'interférométrie à très grande base (VLBI) et d'autres systèmes de recherche spatiale	S2
203-1/7	Systèmes spatiaux d'interférométrie à très grande base (VLBI): caractéristiques et contraintes sur le plan des télécommunications	S2
204-1/7	Partage dans la bande 1 675-1 710 MHz entre le service mobile par satellite et les services de météorologie par satellite et des auxiliaires de la météorologie	C1
205/7	Observations des pulsars en radioastronomie	S2
206-1/7	Comparaison à distance d'étalons de fréquence avec un niveau d'incertitude de 10^{-15}	S2
207-1/7	Transfert du temps et des fréquences sur des liaisons de communication numériques	S1
211/7	Partage des fréquences entre le service de recherche spatiale et d'autres services dans les bandes 37-38 GHz et 40-40,5 GHz	S2
212/7	Partage des fréquences entre le service de recherche spatiale et d'autres services dans les bandes situées au voisinage de 400 MHz	C1
214/7	Partage des fréquences entre les systèmes à satellite d'exploration de la Terre et les systèmes des services fixe, mobile, fixe par satellite et de météorologie par satellite dans la bande 8 025-8 400 MHz	C2
215/7	Partage des fréquences entre les systèmes à satellite d'exploration de la Terre (passive), les systèmes de recherche spatiale (passive) et les systèmes des services fixe, mobile et fixe par satellite dans la bande 18,6-18,8 GHz	C2
216/7	Partage des fréquences entre les systèmes à satellite d'exploration de la Terre (passive), les systèmes de recherche spatiale (passive) et les systèmes des services fixe, mobile, fixe par satellite, mobile par satellite, inter satellites et de radiolocalisation dans la bande 50,2-65 GHz	C2
217/7	Partage des fréquences dans la bande 401-403 MHz entre les systèmes de localisation et de collecte de données par satellite pour l'exploration de la Terre et la météorologie et les systèmes des services fixe, mobile, d'exploitation spatiale et des auxiliaires de la météorologie	C1
218/7	Partage des fréquences entre les systèmes à capteurs actifs du service d'exploration de la Terre par satellite et les systèmes d'autres services fonctionnant au voisinage de 440 MHz, 1 300 MHz, 5 300 MHz, 35 GHz et 95 GHz	C2
219/7	Bandes de fréquences des services d'exploitation spatiale et de recherche spatiale utilisées pour les liaisons de télécommande entre 100 MHz et 1 GHz	C1
220/7	Partage de fréquences entre les systèmes d'exploration de la Terre par satellite et les systèmes des services fixe, mobile, intersatellites et des fréquences étalon et des signaux horaires par satellite exploités dans la bande 25,5-27 GHz	C2
221/7	Bandes de fréquences préférées et critères de protection pour les observations du service de recherche spatiale (passive)	S2
222/7	Liaisons de radiocommunication entre stations terriennes et missions lunaires et planétaires par l'intermédiaire de satellites relais de données lunaires et planétaires	S2
223/7	Rôle des réseaux à GPS différentiel dans les applications de référence de temps	S2
224/7	Algorithmes applicables aux échelles de temps d'ensembles d'horloges et aux systèmes de mesure	S3
225/7	Partage entre systèmes du service intersatellites dans la bande de fréquences 25,25-27,5 GHz	S1
226/7	Partage des fréquences entre le service de radioastronomie et d'autres services dans les bandes au-dessus de 70 GHz	C1
227/7	Pourcentage du temps pendant lequel des brouillages préjudiciables au service de radioastronomie peuvent être tolérés	C2
228/7	Fréquences préférées pour les services d'exploration de la Terre par satellite (passifs) et de recherche spatiale (passifs) au-dessus de 70 GHz et possibilité de partage avec d'autres services dans ces bandes	C1

ANNEXE 5

**Questions assignées à la Commission d'études 8 par
l'Assemblée des radiocommunications**

**Services mobile, de radiorepérage et d'amateur
y compris les services par satellite associés**

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
1-2/8	Rapports de protection signal/brouillage et champs minimaux nécessaires dans les services mobiles	S3
5-5/8	Mise en œuvre d'équipements télégraphiques à impression directe dans le service mobile maritime	S2
7-5/8	Caractéristiques des appareils pour le service mobile terrestre entre 25 et 3 000 MHz	S2
9-6/8	Système d'appel sélectif numérique approprié aux futurs besoins d'exploitation du service mobile maritime	S2
12-4/8	Systèmes de radiorecherche	S2
28-2/8	Caractéristiques techniques et d'exploitation des répondeurs à bord des navires	S2
35-1/8	Utilisation efficace du spectre radioélectrique par les stations de radiodétection du service de radiorepérage	S2
36-1/8	Systèmes à lignes d'alimentation à fuites dans le service mobile terrestre	S2
37-4/8	Systèmes conduisant à une utilisation plus efficace du spectre par le service mobile terrestre	S1
39-5/8	Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)	S1
40-4/8	Transmission numérique dans le service mobile terrestre	S1
45-4/8	Facteurs techniques et d'exploitation à prendre en considération pour un système mondial de détresse et de sécurité sur Terre et en mer	S3
48-3/8	Techniques et fréquences utilisées dans le service d'amateur et le service d'amateur par satellite	S3
51-3/8	Détermination automatique des positions et guidage dans le service mobile terrestre	S1
52-1/8	Intégration des services de radiocommunication mobiles publics fonctionnant dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques	S3
53-3/8	Utilisation par le service mobile maritime de fréquences dans la bande 435-526,5 kHz	S3
55-3/8	Etablissement et mise en œuvre future de systèmes d'échange de données, de télémessure et de télécommande pour les mouvements des navires	S3
62-2/8	Brouillages causés au service mobile aéronautique et au service de radionavigation aéronautique	S2
67-1/8	Systèmes radioélectriques multi-émetteurs utilisant la transmission quasi synchrone dans le service mobile terrestre	S2
72-1/8	Espacement minimal des canaux et méthodes de modulation optimales, critères de coordination pour des systèmes du service mobile terrestre fonctionnant entre 25 et 3 000 MHz utilisant des modes de modulation différents et fonctionnant simultanément sur les mêmes canaux et sur des canaux adjacents	S3
74-3/8	Service mobile téléphonique public avec les aéronefs	S2
76-4/8	Communications de données dans le service mobile maritime	S3
77-3/8	Adaptation des techniques de radiocommunication mobile aux besoins des pays en développement	S1
82-3/8	Concepts des systèmes des services mobiles par satellite	S2
83-3/8	Utilisation efficace du spectre radioélectrique et partage des fréquences dans le service mobile par satellite (SMS)	C2
84-3/8	Utilisation d'orbites autres que celle des satellites géostationnaires dans les services mobiles par satellite	C2
85-1/8	Disponibilité des circuits des services mobiles par satellite	S2
87-3/8	Caractéristiques de transmission d'un système de télécommunication mobile par satellite	S2
88-1/8	Caractéristiques de propagation et caractéristiques des antennes de stations terriennes mobiles pour les services mobiles par satellite	S3

**Services mobile, de radiopérage et d'amateur
y compris les services par satellite associés (suite)**

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
89-2/8	Compatibilité d'interfonctionnement des systèmes mobiles par satellite avec les réseaux de Terre y compris le RNIS	S2
90/8	Caractéristiques techniques et d'exploitation des systèmes de radiocommunication faisant appel aux techniques de télécommunication par satellite pour les opérations de détresse et de sécurité	S2
91-1/8	Caractéristiques techniques et d'exploitation du service de radiopérage par satellite	S2
92-1/8	Etude de questions générales relatives au Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM)	S3
93-2/8	Automatisation des communications mobiles maritimes en ondes hectométriques, décimétriques et métriques	S2
94/8	Largeur de bande nécessaire pour les radioaltimètres fonctionnant dans la bande 4 200-4 400 MHz	S3
95/8	Partage entre le service de radionavigation aéronautique et le service mobile dans la bande 5 000-5 250 MHz	S2
96-1/8	Amélioration de l'efficacité d'utilisation de la bande 156-174 MHz par les stations du service mobile maritime	S2
97/8	Système d'identification automatique des stations de radiocommunication en ondes métriques et décimétriques émettant dans le service mobile maritime	S3
98/8	Transmission de données numériques pour la mise à jour des systèmes de visualisation des cartes électroniques (SVCE)	S2
99/8	Brouillages dus aux produits d'intermodulation dans le service mobile terrestre entre 25 et 3 000 MHz	S3
101-2/8	Parole codée numériquement dans le service mobile terrestre	S1
103/8	Critères pour le partage de fréquences entre le service mobile et les stations spatiales des services de recherche spatiale, d'exploitation spatiale et d'exploration de la Terre par satellite fonctionnant dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz	C2
104-1/8	Considérations techniques et d'exploitation applicables aux satellites multiservices exploités dans les bandes de fréquences entre environ 20 et environ 50 GHz	C2
105/8	Critères de partage à appliquer entre le service fixe et les services mobile, de radiopérage et d'amateur y compris les services par satellite associés, dans la gamme 1-3 GHz	S1
106/8	Critères de partage à appliquer entre les services de radiodiffusion sonore par satellite et de radiodiffusion de Terre complémentaires et les services mobile, de radiolocalisation et d'amateur dans la gamme 1-3 GHz	C2
107-1/8	Systèmes mobiles terrestres cellulaires de télécommunication	S2
109/8	Caractéristiques du Système mondial de détresse et de sécurité en mer requises pour les systèmes des services mobiles par satellite fonctionnant dans les bandes 1 530-1 544 MHz et 1 626,5-1 645,5 MHz	S2
110/8	Brouillage du service mobile aéronautique (R) par satellite	S2
111/8	Coordination des assignations de fréquence dans les bandes de fréquences attribuées au service mobile aéronautique (R) par satellite	S2
112/8	Objectifs de qualité des services mobiles numériques par satellite	S3
113/8	Caractéristiques techniques et d'exploitation des systèmes mobiles terrestres faisant appel à la technique d'accès multivoies sans unité d'échange centrale	S2
114/8	Caractéristiques techniques et d'exploitation des téléphones sans cordon et des systèmes de télécommunication sans cordon	S2
201/8	Partage des fréquences entre les services mobiles par satellite et d'autres services	C2
202-1/8	Rayonnements non essentiels de systèmes radar	S2
203/8	Utilisation de la bande 285-325 kHz attribuée au service de radionavigation maritime (283,5-315 kHz dans la Région 1)	S1
205-1/8	Systèmes de gestion et d'information des transports (TICS)	S2

**Services mobile, de radiorepérage et d'amateur
y compris les services par satellite associés (fin)**

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
206/8	Prescriptions techniques et opérationnelles applicables aux stations de radiocommunication mobiles multimode	S1
208/8	Des systèmes mobiles terrestres aux IMT-2000	S1
209/8	Contributions des services mobile et d'amateur et des services par satellite correspondant à l'amélioration des communications en cas de catastrophe	S1
210/8	Caractéristiques techniques des stations terriennes mobiles fonctionnant avec des systèmes non géostationnaires (non OSG) du service mobile par satellite (SMS) utilisables à l'échelle mondiale dans la bande 1-3 GHz	S1
211/8	Critères de brouillage et méthodes de calcul pour le service mobile par satellite (SMS)	S1
212/8	Réseaux radioélectriques locaux d'entreprise (RRLE) pour les applications mobiles	S2
213/8	Transmission de messages de données sur des canaux radioélectriques mobiles terrestres privés et utilisés en partage	S1
214/8	Nouvelle planification des bandes dans le service mobile terrestre	S1
215/8	Bandes de fréquences, caractéristiques techniques et spécifications opérationnelles pour l'accès hertzien aux boucles locales	S1
216/8	Compatibilité des services de radionavigation et de radiorepérage fonctionnant dans les bandes 2 900-3 100 MHz et 5 350-5 650 MHz	S1
217/8	Brouillages causés au service de radionavigation par satellite et en particulier au système mondial de navigation par satellite de l'OACI	S1
218/8	Spécifications techniques essentielles et caractéristiques techniques correspondantes des stations terriennes mobiles des systèmes mobiles à satellites géostationnaires mondiaux et régionaux exploités entre 1 et 3 GHz	S1
219/8	Critères techniques applicables aux récepteurs spatioportés du service de radionavigation par satellite fonctionnant dans le sens espace-espace	S1
220/8	Limites fixées aux rayonnements non essentiels pour les stations du service mobile par satellite	S1

ANNEXE 6

**Questions assignées par l'Assemblée des radiocommunications
à la Commission d'études 9**

Service fixe

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
102-3/9	Disponibilité des faisceaux hertziens numériques	S1
103-2/9	Faisceaux hertziens transhorizon numériques	S3
107-1/9	Caractéristiques des faisceaux hertziens fonctionnant dans les bandes de fréquences supérieures à 17 GHz environ	S2
108-1/9	Dispositions des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans les bandes de fréquences supérieures à 17 GHz environ	S2
109-1/9	Méthodes de partage des fréquences entre les faisceaux hertziens et les systèmes du service fixe par satellite	S2
110/9	Diagrammes de rayonnement des antennes des stations de faisceaux hertziens, à utiliser dans les études sur le partage des fréquences	S2
111-2/9	Critères de partage entre le service de radiodiffusion (sonore et télévisuelle) par satellite et le service fixe	C2
113-1/9	Partage des fréquences entre les faisceaux hertziens et les systèmes des services d'exploration de la Terre par satellite et de recherche spatiale	C1
114-1/9	p.i.r.e. et densité spectrale de p.i.r.e. maximales pour les émetteurs de faisceaux hertziens en visibilité directe fonctionnant dans les bandes de fréquences utilisées en partage avec le service fixe par satellite	S2
115/9	Critères de partage des fréquences entre le service fixe et le service fixe par satellite dans les bandes de fréquences attribuées bidirectionnellement	S3
116-1/9	Critères de partage en vue de protéger le service fixe contre les systèmes du service fixe par satellite dans les bandes de fréquences utilisées en partage	S2
118-1/9	Critères de partage entre les services mobiles par satellite et le service fixe dans la bande des 1 à 3 GHz	S1
119-1/9	Limitation des rayonnements non désirés des faisceaux hertziens	S1
122-1/9	Influence de la propagation sur la conception et le fonctionnement des faisceaux hertziens	S2
125-3/9	Systèmes de radiocommunication point à multipoint	S2
127-2/9	Dégradations maximales admissibles de la qualité de fonctionnement et de la disponibilité des faisceaux hertziens sous l'effet des différentes sources de brouillage	S2
129-1/9	Evaluation des brouillages entre les faisceaux hertziens en visibilité directe	S3
133/9	Critères pour le partage entre les services fixe et mobile dans les bandes de fréquences comprises entre 0,5 et 3 GHz environ	S1
136-1/9	Dispositions des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens numériques fonctionnant dans les bandes de fréquences inférieures à 17 GHz environ	S2
140-2/9	Utilisation des techniques mobiles cellulaires dans les bandes locales radioélectriques fixes	S2
142-1/9	Réseaux radioélectriques locaux d'entreprise (RRLE)	S2
145/9	Caractéristiques requises pour les systèmes à bande latérale unique et à bandes latérales indépendantes utilisés pour la transmission de données à grande rapidité de modulation sur des circuits radioélectriques en ondes décimétriques	S2
147-1/9	Systèmes et réseaux radioélectriques à commande automatique dans le service fixe en ondes décimétriques	S2
158/9	Protocoles de transmission de données par paquets pour les systèmes fonctionnant à des fréquences inférieures à environ 30 MHz	S3
159/9	Effets des rayonnements non désirés causés par les systèmes radar du service de radiopérage sur les systèmes du service fixe	S2
160-1/9	Faisceaux hertziens dans un réseau numérique synchrone	S2

Service fixe (*fin*)

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
161-3/9	Limites de qualité de fonctionnement pour la mise en service et la maintenance des faisceaux hertziens numériques	S1
163/9	Critères de partage de fréquences entre le service fixe et le service intersatellites exploités dans les bandes au-dessus de 20 GHz environ	S2
164/9	Transmission de signaux vocaux numérisés sur des systèmes fonctionnant à des fréquences inférieures à 30 MHz environ	S3
201/9	Protection des systèmes de faisceaux hertziens contre les brouillages provenant des liaisons de connexion aux satellites non géostationnaires du service mobile par satellite fonctionnant dans le service fixe par satellite et dans les bandes partagées avec le service fixe	S2
202/9	Diagrammes de rayonnement de référence d'antennes équidirectives et sectorielles de systèmes point à multipoint destinés à être utilisés dans les études de partage	S1
203/9	Influence des conditions de propagation sur la procédure de mise en service des faisceaux hertziens numériques	S2
204/9	Utilisation de fibres optiques pour le transport de signaux à fréquence radioélectrique	S2
205/9	Utilisation de portions discrètes de spectre par des systèmes adaptatifs à ondes décimétriques: incidences techniques et en matière d'exploitation	S1
206-1/9	Critères de partage entre faisceaux hertziens et les systèmes du service fixe par satellite mettant en œuvre un grand nombre de satellites non géostationnaires, dans les bandes 18,8-19,3 GHz et 28,6-29,1 GHz	C1
207/9	Critères de partage applicables aux faisceaux hertziens utilisant les mêmes bandes de fréquences que les liaisons intersatellites entre satellites non géostationnaires associées aux liaisons de connexion du service mobile par satellite	S2
208/9	Outils de planification nécessaires pour aider les administrations qui envisagent une replanification de leurs réseaux fixes de Terre dans la gamme des 2 GHz	S2
209/9	Conséquences techniques de l'éventuelle définition de l'orbite quasi géostationnaire sur le service fixe utilisant en partage des bandes de fréquences avec le service fixe par satellite	C1
210/9	Objectifs en termes d'erreur pour les sections de faisceaux hertziens numériques fonctionnant au débit primaire de la hiérarchie numérique ou à des valeurs de débit supérieures	S1
211/9	Intégration de fonctions de gestion spécifiquement radioélectriques dans un réseau de gestion des télécommunications SDH du point de vue des éléments de réseau	S2
212/9	Systèmes du service fixe utilisant des relais stratosphériques fixes et desservant des zones fortement peuplées	C1
213/9	Simulation de transmissions en ondes décimétriques par canal ionosphérique	S1
214/9	Utilisation, par le service fixe, de systèmes de communication à étalement de spectre adaptatif dans les bandes d'ondes décimétriques	S1
215/9	Elaboration d'une annexe à la Recommandation UIT-R F.1247 pour faciliter son application à la planification et à la conception de nouveaux systèmes du service fixe dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz	S1
216/9	Caractéristiques des systèmes du service fixe exploités dans les bandes de fréquences inférieures à 1 GHz et critères de partage associés	S2
217/9	Possibilités de partage de fréquences entre le service fixe et le service fixe par satellite dans la gamme 30-52 GHz	C1
218/9	Critères de partage applicables aux systèmes stratosphériques pour zones fortement peuplées du service fixe utilisant les mêmes bandes de fréquences que les systèmes du service fixe par satellite	C1
219/9	Détermination de la zone de coordination concernant le service fixe pour des stations terriennes associées à des satellites non géostationnaires dans le service fixe par satellite	C1

ANNEXE 7

**Questions attribuées par l'Assemblée des radiocommunications
à la Commission d'études 10**

Service de radiodiffusion sonore

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
44-2/10	Radiodiffusion sonore (B.km, B.hm et B.dam)	S3
49-2/10	Récepteurs pour la radiodiffusion sonore en dessous de 30 MHz	S3
55-1/10	Rapports de protection en radiodiffusion (B.km, B.hm et B.dam)	S2
56/10	Champ minimal utilisable en radiodiffusion (B.km, B.hm et B.dam)	S2
57-1/10	Réception par onde ionosphérique en radiodiffusion (B.km, B.hm et B.dam)	S2
58-1/10	Couverture en radiodiffusion (B.km, B.hm et B.dam)	S2
61-1/10	Système à bande latérale unique (BLU) pour la radiodiffusion en ondes décamétriques	S2
65-1/10	Radiodiffusion en ondes décamétriques à courte distance dans la Zone tropicale	S2
71/10	Emission d'informations supplémentaires avec le même émetteur en radiodiffusion sonore à modulation de fréquence	S1
75/10	Immunité au brouillage des récepteurs de radiodiffusion MF	S2
76-3/10	Antennes d'émission et de réception en ondes métriques et décimétriques	S1
78-1/10	Normes pour la diffusion de plusieurs voies son dans un canal de télévision en radiodiffusion de Terre ou par satellite y compris la télévision à haute définition et à définition améliorée	S1
84-1/10	Systèmes audio pour les malentendants	S2
85-2/10	Evaluation subjective de la qualité du son en radiodiffusion utilisant des techniques numériques	S2
91-1/10	Enregistrement numérique sur bande magnétique de programmes de radiodiffusion sonore pour l'échange international	S3
93-1/10	Caractéristiques des systèmes du service de radiodiffusion par satellite (sonore) pour la réception individuelle au moyen de récepteurs portatifs et à bord de véhicules	C2
105-1/10	Services multilingues dans les systèmes sonores multicanal	S2
106-1/10	Evaluation subjective de la qualité du son	S2
107/10	Caractéristiques de systèmes de radiodiffusion sonore numérique de Terre pour récepteurs à bord de véhicules, portatifs et fixes	S1
201-1/10	Antennes d'émission et de réception en ondes kilométriques et hectométriques	S2
204/10	Questions relatives au partage des fréquences pour l'introduction du service de radiodiffusion par satellite (sonore) dans la gamme de fréquences 1-3 GHz	C2
205-1/10	Evaluation des champs provenant des systèmes d'émission de radiodiffusion fonctionnant à des fréquences inférieures à 30 MHz pour estimer l'effet de l'exposition aux rayonnements non ionisants	S2
207/10	Normes relatives aux techniques numériques appliquées au son	S2
208-1/10	Normes de codage audio à faible débit binaire	S1
210/10	Méthodes objectives d'évaluation perceptuelle de la qualité	S1
211-1/10	Paramètres des systèmes sonores multivoie	S3
212/10	Méthodes de planification pour la radiodiffusion en ondes décamétriques	C2
213/10	Emetteurs synchronisés en radiodiffusion sonore en ondes kilométriques et hectométriques	S2
214/10	Format unique d'étiquette d'identification pour l'échange international d'enregistrements sonores	S1
215/10	Enregistrement de programmes radiophoniques pour les échanges internationaux	S2
216/10	Archivages de programmes sonores en radiodiffusion	S1
217/10	Radiodiffusion numérique aux fréquences en dessous de 30 MHz	S2
218/10	Radiodiffusion de programmes sur film comportant un son multivoie	S2
219/10	Questions de gestion du spectre liées à la mise en œuvre du service de radiodiffusion par satellite (sonore) dans la gamme de fréquences 1-3 GHz	S1
220/10	Evaluation subjective des faibles dégradations de la qualité	S2

ANNEXE 8

**Questions assignées par l'Assemblée des radiocommunications
à la Commission d'études 11**

Service de radiodiffusion télévisuelle

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
1-3/11	Normes pour la télévision en couleur	S3
4-5/11	Rapports de protection en télévision	S3
27-3/11	Normes de studio de télévision à haute définition et pour l'échange international de programmes	S3
35-4/11	Synchronisation du signal son et du signal image de télévision nécessaire pour une réception satisfaisante	S1
36-2/11	Polarisation des émissions dans le service de radiodiffusion (télévision) de Terre	S3
42-2/11	Télévision améliorée	S3
43-1/11	Bases techniques pour la planification du service de radiodiffusion (télévision) dans les bandes 8, 9 et 10	S3
45-1/11	Marges pour traitement nécessaires en production télévisée de programmes de contribution	S3
47-1/11	Normes pour la télévision numérique à haute définition	S1
49-1/11	Caractéristiques des signaux de télévision rayonnés dans les bandes situées au-dessus de 2 GHz par des émetteurs de radiodiffusion de Terre	S2
55-1/11	Conditions nécessaires au fonctionnement satisfaisant d'un service de télévision en présence de signaux réfléchis	S3
64-4/11	Paramètres de qualité objective des images et méthodes de mesure et de contrôle associées pour les images de télévision numérique	S3
65-1/11	Interfaces pour les signaux vidéo numériques	S1
72-1/11	Multiplexage de services de données dans un canal de radiodiffusion	S3
73/11	Echange international de légendes et sous-titres pour programmes de télévision	S3
74-1/11	Services de radiodiffusion de données via un canal de radiodiffusion	S3
75/11	Méthodes pour réduire les brouillages du service de radiodiffusion (télévision) produits par des services fonctionnant dans la même bande ou dans les bandes adjacentes	S3
77-1/11	Systèmes de radiodiffusion à accès conditionnel	S1
79/11	Emission de Terre de télévision améliorée	S3
85-1/11	Utilisation améliorée des bandes attribuées au service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision) dans la gamme de fréquences 11,7-12,7 GHz	C1
86-1/11	Partage des fréquences pour les liaisons de connexion avec un satellite de radiodiffusion (radiodiffusion sonore et télévision)	C1
89-1/11	Etudes sur le partage entre la télévision à haute définition (TVHD) dans le service de radiodiffusion par satellite et d'autres services	C1
92-1/11	Utilisation des techniques numériques dans le service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision)	S1
93-1/11	Antennes d'émission et de réception pour le service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision) et pour les liaisons de connexion associées	C1
94-1/11	Rayonnements non désirés produits par les stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision)	S1
99-1/11	Signaux de télémessure, de poursuite et de télécommande et signaux d'essai pour les essais de maintenance des caractéristiques radiofréquences des satellites de radiodiffusion	S2
100-1/11	Radiodiffusion par satellite de télévision à haute définition (TVHD)	C2
101-1/11	Radiodiffusion numérique à intégration de services (RDNIS) dans le service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision)	S2

Service de radiodiffusion télévisuelle (suite)

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
103-1/11	Enregistrement en petit format sur bande magnétique des programmes de télévision destinés à l'échange international	S2
104-2/11	Enregistrement sur disque optique ou magnéto-optique des programmes de télévision destinés à l'échange international	S3
108-1/11	Enregistrement numérique de programmes de télévision à haute définition destinés à l'échange international	S3
115-1/11	Spécifications relatives à l'interconnexion des équipements audiovisuels associés à la radiodiffusion	S3
119-1/11	Harmonisation des normes de télévision pour les applications de radiodiffusion et pour les applications autres que la radiodiffusion	S1
121-1/11	Radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre	S1
202/11	Synchronisation des trains binaires numériques audio et vidéo en production	S1
203/11	Codage pour la radiodiffusion dans des canaux de Terre à bande étroite de signaux de télévision à codage numérique	S1
204/11	Systèmes et services de radiodiffusion de données dans un environnement TVHD	S3
205/11	Paramètres applicables à la radiodiffusion numérique à intégration de services (RDNIS)	S2
206-1/11	Normes pour le codage numérique des signaux de télévision en couleur	S3
207-2/11	Codage générique avec réduction du débit binaire des signaux numériques de télévision (TVDC, TVHD et TVDA) pour la distribution primaire et secondaire, la diffusion et les applications connexes	S1
210-2/11	Paramètres de planification pour la radiodiffusion télévisuelle dans les canaux numériques de Terre à bande étroite	S1
211-2/11	Evaluation subjective de la qualité des images de télévision, y compris les images alphanumériques et graphiques	S3
213/11	Norme cible de TVHD numérique pour la mise au point des futurs systèmes de production en studio et pour l'échange international de programmes	S1
214/11	Besoins des utilisateurs pour l'interconnexion d'équipements numériques de studio de TVHD fonctionnant avec débit binaire normal ou réduit	S1
217/11	Emissions de télévision numérique multiprogramme dans un répéteur de satellite	C1
218/11	Caractéristiques techniques des liaisons de connexion aux satellites de radiodiffusion fonctionnant dans les bandes des 12, 17 et 21 GHz	C1
220/11	Caractéristiques des systèmes du service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision) pour réception par des récepteurs portables ou fixes	S2
221/11	Caractéristiques des systèmes de réception du service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision)	S2
222/11	Technologie des orbites de satellite et des stations spatiales pour le service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision)	S2
223/11	Rapports de protection pour les études de brouillage et la planification des systèmes dans le service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévision)	C1
224/11	Transmissions simultanées de programmes de télévision dans les services de radiodiffusion par satellite et fixe par satellite à partir d'une station spatiale multiservice	S1
225/11	Coordination générale des caractéristiques techniques et des méthodes d'essai associées pour les différentes parties de la chaîne du signal de télévision	S2
226/11	Imagerie à extrêmement haute résolution	S3
230/11	Délais d'acquisition et de récupération dans le codage de télévision numérique	S2
231/11	Interfaces numériques pour les studios de TVHD	S1
232/11	Systèmes interactifs de radiodiffusion télévisuelle	S1
233/11	Format unique d'étiquette d'identification pour l'échange international d'enregistrements télévisuels et de films pour la télévision	S3

Service de radiodiffusion télévisuelle (*fin*)

Numéro de la Question UIT-R	Titre	Catégorie
234/11	Evaluation subjective des images de télévision stéréoscopiques	S3
235/11	Codage et compression numériques des images de télévision stéréoscopiques	S3
236/11	Exigences des utilisateurs concernant le reportage d'actualités à l'aide de moyens électroniques (ENG)	S1
237/11	Structure de données et spécifications relatives aux services de radiodiffusion multimédia-hypermédia	S3
238/11	Format d'enregistrement de télévision pour l'archivage à long terme des programmes	S3
239/11	Enregistrement de programmes de télévision pour les échanges internationaux	S3
240/11	Utilisation de films cinématographiques en télévision	S3
241/11	Systèmes de radiodiffusion interactive par satellite (télévision, son et données)	S1
242/11	Utilisation d'enregistrements sur vidéodisque en radiodiffusion	S3
243/11	Amélioration de la télévision analogique classique	S3
244/11	Besoins de fréquences associés aux reportages d'actualités par satellite	S2
245/11	Utilisation de programmes enregistrés sur CD-ROM en radiodiffusion télévisuelle	S3
246/11	Enregistrement de programmes de télévision destinés à une diffusion différée dans des centres régionaux	S3
247/11	Accès aux ressources de l'orbite et du spectre pour le service de radiodiffusion par satellite et pour les applications «avec réception directe pour particuliers» dans le service fixe par satellite	S2
248/11	Harmonisation des méthodes pour la fourniture de services numériques multicanaux à domicile	S1
249/11	Utilisation des technologies informatiques dans les applications de radiodiffusion télévisuelle	S2
250/11	Codage numérique de la télévision multiprogramme	S2
251/11	Besoins de l'utilisateur dans le domaine des protocoles de gestion et de transfert de fichiers pour l'enregistrement lors de la production de programmes de télévision	S3
252/11	Mécanisme de transport en série de paquets de données dans un studio de production de télévision sur la base (compatible) de la Recommandation UIT-R BT.656	S3
253/11	Evaluation et optimisation de la qualité de reproduction télévisuelle des couleurs	S3
254/11	Amélioration automatique de la qualité des images dans les futurs systèmes de télévision	S3
255/11	Signaux auxiliaires pour faciliter l'édition et la concaténation des codecs numériques	S3